

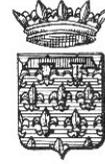


LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU

ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris



Rapport Moral de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Samedi 09 Décembre 2024 à 10H30 à la Villa St Jean, 25 Rue Jeanne d'Arc 76260 Eu.

L'année 2023 a été marquée pour la Phave par les éléments suivants :

Mise au Tombeau.

- En Juillet 2020, la Phave s'est entretenue avec la nouvelle équipe municipale pour faire le point sur l'aspect économique des travaux en cours sur les parties hautes de la Collégiale, et sur les projets à venir concernant le Patrimoine Eudois. Durant ces conversations, renouvelées par la suite, il a été convenu que le projet de rénovation de la Mise au Tombeau serait initié sans tarder. Ce sujet a été rediscuté et rappelé à l'équipe municipale par la Phave chaque année à l'occasion de son Assemblée générale, et souvent en cours d'année, entre autres lors des manifestations auxquelles la Phave a participé.
- Le 3 Juillet 2023, La Mairie signait lettre d'intention à destination de la DRAC relative au projet de restauration de la **Mise au Tombeau** de Collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent. Ce projet, bienvenu suite aux sollicitations répétées de la Phave auprès des autorités municipales depuis 4 ans, très cher au cœur de nombreux eudois, reste d'ampleur financière modeste au regard des travaux exécutés sur les parties hautes de la Collégiale (En février 2005, Régis Martin ACMH a fait un devis des travaux envisagés. Ce dernier s'élève à 57.000€, Coût révisé par la Ville en 2009 à 80.000€-). Sauf à ce que ces travaux entraînent la nécessité d'une rénovation conjointe de la face intérieure du mur de la Collégiale, rendue nécessaire par les chutes connues de pierres de parement sur cette face, entraînant un danger pour les passants. La Phave s'était mobilisée dès 2021 pour soutenir cette excellente initiative.

Bien sûr, cette estimation ancienne doit être revue à la hausse, surtout si la nécessité de la rénovation du mur de soutien s'impose, ce qu'à l'heure actuelle, nous ne savons pas encore. »

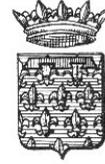
L'année 2025 devrait donc être celle du diagnostic.

Nous regrettons de devoir constamment employer le conditionnel et regrettons une communication très faible sur les avancées du dossier, alors que la Phave s'est mobilisée depuis déjà 3 ans.

- Poursuite du programme de rénovation de la Collégiale.
Un état des lieux complet est à effectuer pour pouvoir prévoir un programme de rénovation par phases sur 10 ans.



LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU



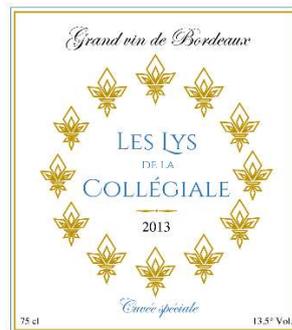
ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris



- Organisation de ou participation aux évènements suivants :
 - ✓ Journée Jardins 2023
 - ✓ Journées du Patrimoine
 - ✓ Opération "Vins" Lys et Clos :



- ✓ Marché de Noël

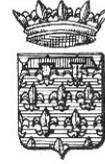


LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU

ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris



✓ Salon du Livre 2023

• **Briga.**

Après une visite complète du site de **Briga** le 7 Avril 2023, (et à la suggestion de la Mairie de la Ville d'Eu), dans la perspective d'un soutien possible de la Phave à un ou plusieurs projets d'investissement sur le site, une réunion avec les équipes locales « Briga » s'est tenue durant laquelle celles-ci ont pris le temps de détailler pour la Phave leurs missions, leurs réalisations, leurs structures et leurs activités.

Il est apparu que, grâce à la compétence, le dévouement, le savoir-faire des équipes sur place, le soutien de la Mairie et de divers organismes régionaux, la renommée du site et les animations qui y sont conduites, les ressources appropriées au fonctionnement et aux projets du site Briga leur semblaient bien assurées et qu'elles ne souhaitaient pas de soutien particulier de la Phave à leurs projets.

• **Toiture de la Sellerie du Château d'Eu :**

Une visite des toitures a été organisée pour la Phave par la Mairie de la Ville d'Eu le 7 Juillet 2023. Les toitures sont dans un état grave d'abandon et les maigres bâches plastique qui y ont été installées sont maintenant percées ou brûlées. Un entretien tout à fait insuffisant des toitures depuis des années semble en être la cause. Cela provoque de fuites d'eau importantes lors de pluies, fuites qui viennent se déverser dans tous les locaux que ces toits n'abritent plus.



A la suite de cette visite, la Phave a demandé à la Mairie de la Ville d'Eu de réunir **un pré-dossier** sur le devenir de ces bâtiments à savoir :

- Quelle destination pour chacun d'entre eux
- Une ébauche de budget de rénovation complet
- Une ébauche de plan de financement de ces travaux
- La clarification de l'intervention (éventuelle) de l'Association des Amis du Musée du Château Louis Philippe dans ce projet.

Ce dossier étant nécessaire pour permettre une transparence des objectifs et des moyens, base d'une mobilisation potentielle de la Phave et de ses adhérents pour contribuer au projet.

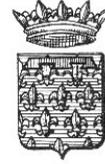


LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU

ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris



A la suite de cette rencontre, un accord-cadre de maîtrise d'œuvre relative à la restauration des immeubles protégés au titre des Monuments Historiques a été passé avec l'agence Régis Martin – 27810 MARCILLY S/EURE. L'accord-cadre comprend un diagnostic pour un montant 131 628 € TTC. L'option portant sur le diagnostic sanitaire des anciennes selleries/écuries et l'ancienne maison Gilliot est de 32 490 € TTC. L'accord-cadre contient également une mission de base et OPC (tranche optionnelle).



Nous sommes au regret de ne pouvoir vous dire ce qui s'est passé depuis lors dans ce bâtiment classé Monument historique, car nous n'en avons pas été informés.

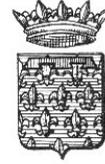


LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU

ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris



- **Relieur Thuault :**

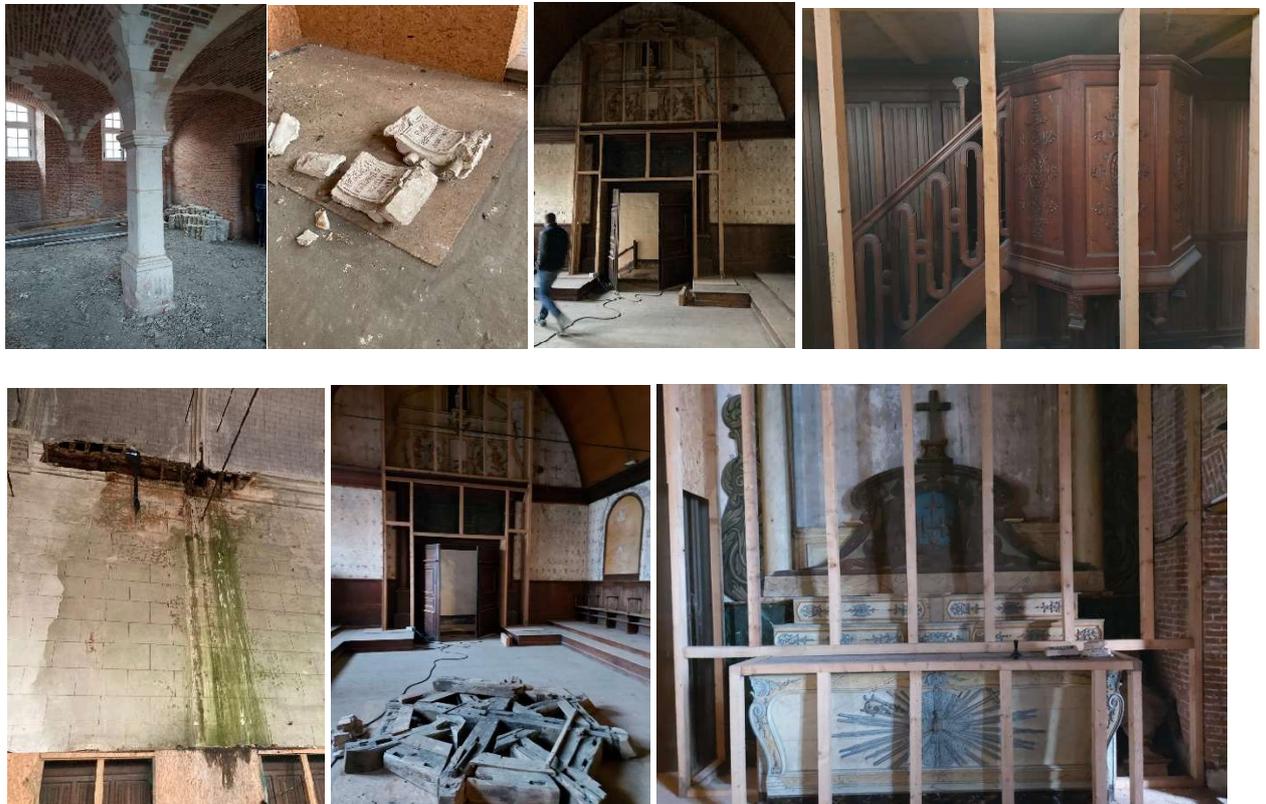
Mise en valeur et Exposition de la Donation de l'atelier complet du célèbre relieur Mr Thuault de la Ville d'Eu : Quel lieu pour l'accueillir ? Cette question a été posée à la Mairie chaque année depuis 4 ans.

Aucun développement sur ce sujet depuis lors à la Mairie.

- **Rénovation Complète de L'Hôtel Dieu et de la Chapelle attenante :**

Une visite de l'hôtel Dieu a été organisée pour la Phave par la Mairie de la Ville d'Eu le 27 Janvier 2024. Les toitures sont dans un état grave d'abandon. Un entretien tout à fait insuffisant des toitures depuis des années semble en être la cause. Cela provoque de fuites d'eau importantes lors de pluies, fuites qui viennent se déverser dans tous les locaux que ces toits n'abritent plus

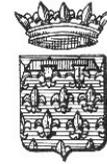
Objectif fixé par la Mairie en 2022 : Lieu de Culture. Cadrage Budgétaire et Technique du Projet à réaliser par la Mairie .



Le 27 Mai 2024, il a été convenu avec la Mairie que celle-ci préparerait une note de cadrage permettant de :



LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU



ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris

- faire une rapide présentation de l'Hôtel Dieu , de son histoire et de ses bâtiments
- joindre en annexe un plan desdits bâtiments
- faire une rapide présentation des principaux désordres et de l'urgence de certains des travaux nécessaires.
- Enfin présenter les types de projets d'utilisation des bâtiments concernés.
- Ensuite une estimation, même très approximative, des coûts en fonction des projets d'utilisation du bâtiment.
- (ces couts incluant les travaux d'aménagement pour permettre de réaliser le projet d'utilisation).



POLÉMIQUE

Qu'est-il arrivé à l'escalier historique de l'Hôtel-Dieu ?

Sur les réseaux sociaux, le démontage d'une rampe d'un escalier de l'Hôtel-Dieu de Eu fait polémique. La municipalité dément les accusations et assure sa volonté de préserver ces éléments de patrimoine.

Les raisons de la colère. C'est sous ce titre que la Belle endormie, page Facebook de défense du patrimoine de la ville d'Eu, s'est émise le 8 février. Elle dénonce le traitement réservé à un escalier historique de l'Hôtel-Dieu de Eu, notamment à sa rampe en fer forgé, dans le cadre de la création du dojo du club de judo, à l'automne 2023. « L'escalier situé à l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, et présent depuis l'origine du bâtiment, a été découpé sauvagement, en mépris de toute considération patrimoniale, pour faire des travaux bas de gamme et à la va vite ».

La publication a été partagée 45 fois et a suscité de nombreux commentaires sur ces partages, notamment de deux élus de la Région Normandie : Robin Devogelaere (La Normandie conquérante) et Guillaume Pennella (Rassemblement national).

La Belle endormie écrit ensuite : « C'est une nouvelle fois l'incompréhension face à ceux qui, incapables d'entretenir notre plus belle richesse, font le choix délibéré et dénué de tout bon sens de la faire disparaître ! ».

« Des travaux dans les règles de l'art »

C'est la municipalité qui est d'abord interpellée, sans jamais être nommée. Le maire, Michel Barbier, et ses adjoints Claudine Briffard, Sébastien Godeman et Jean-Marie Martin, ont tenu une conférence de presse pour éteindre cette polémique.

Le premier magistrat a indiqué s'être interrogé : « Doit-on répondre aux propos d'une page anonyme ? ».

Les élus ont surtout souhaité mettre en avant l'action de la municipalité en faveur du patrimoine depuis leur élection en 2020. « Nous prions soin du patrimoine, car nous prions soin de la ville et de ses habitants ».

Sébastien Godeman, adjoint au maire chargé de l'aménagement de la ville, dément les accusations. « En aucun cas, il ne s'agit de travaux bas de gamme, mais bien de travaux dans les règles de l'art ». Il poursuit : « L'ancienne salle de judo, de dimensions limitées, ne permet ni l'accueil de parents ou de public, ni l'organisation de compétitions. Des financements de France Judo ont permis de réhabiliter des locaux de l'Hôtel-Dieu, en mauvais état, avec une facture réduite pour la ville tout en offrant une salle adaptée au club de judo ».

Quant à l'escalier, il rejette les termes employés. « La rampe n'a pas été découpée sauvagement. Elle était déjà divisée en plusieurs parties, soudées entre elles. Il n'y a rien d'irréversible. Nos agents n'ont pas travaillé comme des sauvages ». Il ajoute : « Cette rampe n'a pas été jetée à la déchetterie. Elle a été conservée pour être préservée ».

Jean-Marie Martin, adjoint en charge des patrimoines, explique que l'Hôtel-Dieu n'est certes pas un monument classé ou inscrit aux Monuments Historiques, mais qu'il est situé dans un périmètre de protection. « On ne peut pas faire n'importe quoi », il affirme par ailleurs : « Doit-on garder pour garder ? Ces locaux étaient inaccessibles au public pour des raisons de sécurité. Cet escalier, personne ne l'a vu depuis des années ». Il affirme que ces éléments du 17^e siècle n'ont pas été déposés sans que la municipalité ne se pose la question de leur avenir. « Rien n'est arrêté pour l'instant. On peut aussi envisager de les proposer à un musée pour qu'ils soient préservés et visibles du grand public ».

Des rénovations sur l'Hôtel-Dieu ?

Datant des 17^e et 18^e siècles, l'ancien hospice de Eu accueille aujourd'hui le club de judo, mais aussi la bibliothèque. Une grande partie des constructions est aujourd'hui inaccessible au public, car les bâtiments sont très dégradés.

Lors de la réunion du conseil municipal du 14 février, la municipalité a approuvé des demandes de subventions auprès de l'État pour des travaux de mise en sécurité et de réfection de la toiture. Le montant de l'opération serait de 350 000 €. HT, avec une participation de l'État (25 % et 25 %) et du Département de Seine-Maritime (30 %).

Jean-Marie Martin indique par ailleurs que la municipalité a toujours l'ambition de lancer un projet de restauration de l'Hôtel-Dieu, un dossier de longue haleine.

— Jérôme Bures

→ Une pétition pour le Collège des Jésuites

La page Facebook La Belle Endormie était déjà mentionnée au créneau en juillet 2023 contre la mise en vente par la municipalité du Collège des Jésuites, en même temps que l'ancien lycée Michel Anguier. Une pétition a été mise en ligne sur le site Change.org. Elle a recueilli 450 signatures.

Le maire, Michel Barbier justifie toujours cette décision : « Il vaut mieux un patrimoine sauve et entretenu dans un cadre privé qu'un patrimoine jalousement gardé mais tombant en ruine, faute de moyens financiers pour le réparer ». La municipalité espère une mise en vente de l'ancien lycée et du collège des Jésuites d'ici le printemps 2024.

Courrier reçu sur ce sujet le 26 Novembre 2024.



LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU

ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris



- **Entrée Collège des Jésuites (classée MH) :**
Cadrage Budgétaire et Technique du Projet à réaliser par la Mairie.



Aucun développement sur ce sujet depuis lors à la Mairie.

- **Désordres sérieux sur la toiture et la structure de la Chapelle des Jésuites :**



Une étude a été remise à la Mairie en Juin 2024.

Aucun développement sur ce sujet depuis lors à la Mairie.

- **Le Collège des Jésuites (partie des anciens locaux du lycée Anguier)** situé au 41 rue de la République, parcelle cadastrée section AR n°173 d'une surface totale de 6 669m² qui fait actuellement partie du domaine privé communal (ANNEXE N°4). Tenant compte de l'avis des domaines qui estime la valeur de ce bien à 475 000€ et une marge d'approximation de 15% portant la valeur minimale de vente sans justification particulière à 400 000€.
La décision de procéder à la Vente du Collège des jésuites a été prise sans implication ou concertation particulière avec la Phave.

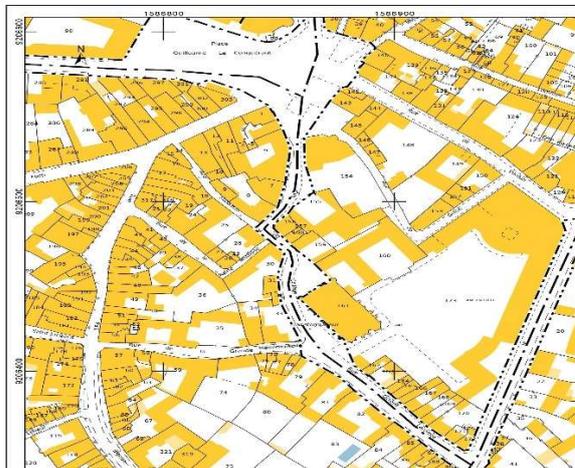


LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU

ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris



- **Dîner de Gala dans la galerie de Guise du Château d'Eu le 15 Novembre 2024 et Levée de Fonds pour les actions en faveur du Patrimoine de la Ville.**

Faisant suite à une réunion du 26 Avril 2024, la Phave a proposé à la mairie d'organiser, avec l'accord de Mr. Alban Duparc, un dîner de Gala de la Phave dans la galerie de Guise du Château d'Eu le 15 Novembre 2024 (date pressentie, à convenir) afin de réaliser la levée de Fonds auprès des donateurs privés pour les actions relatives au patrimoine, à savoir :

- Restauration de l'Hôtel Dieu (une note de cadrage du projet était attendue de la part de la Mairie afin de pouvoir en comprendre les contours suivant divers échange de mails en Mai 2024).
- Restauration de la Mise au Tombeau de la Collégiale de la Ville d'Eu
- Restauration du Puits Artésien et mise à disposition des habitants de la Ville d'Eu d'une eau saine et claire,
- Restauration du Four à pain et mise a disposition, des habitants de la Ville d'un four en fonctionnement pour y venir cuire périodiquement leur propre pain sous la guidance des boulangers de la Ville.
- Objectif : levée de fonds de 250.000 €.

Cette proposition a été refusée.

- **Legs.**
Les neveux au 4eme degré de la donataire qui a fait un legs à la Phave en Janvier 2021 ont contesté en justice la légalité de celui-ci. La Phave a désigné un avocat pour la représenter et défendre ses intérêts dans cette affaire. Celle-ci se poursuit.



LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU

ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris



Annexe 1 : Le Projet Restauration de la « Mise au Tombeau » de la Collégiale de la Ville d'Eu (76260) (F).

Les Mises au tombeau - dernier épisode de la Passion du Christ - conservées en France sont, pour les plus connues, des groupes de statues monumentales en ronde-bosse, en bas ou hauts-reliefs ; mais il en existe aussi en mosaïque, en céramique, sous forme de vitrail, de peinture murale ou comme élément de retable. Lorsqu'elles sont peintes sur bois, sur toile, sur parchemin... elles se retrouvent plutôt dans la sphère privée : chapelles, enluminures de livres d'heures.

La représentation sculptée de la Mise au tombeau apparaît vers le milieu du XV^{ème} siècle et s'est répandue jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle et parfois même au-delà. On en dénombre encore 450 en Europe. Elles sont révélatrices de la mentalité de la société de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance, période où, dans l'art, domine la représentation de la souffrance, la douleur et la mort. Cependant, la plupart, loin d'être lugubres, sont imprégnées de sérénité et invitent à la méditation.

Une mise au tombeau, lorsqu'elle est complète, se compose de sept personnages entourant le huitième, Jésus-Christ, allongé dans un sarcophage et/ou un linceul. Ce sont : Marie, sa mère, l'apôtre Jean, les trois saintes femmes (Marie-Madeleine, Marie-Salomé et Marie-Cléophas), Joseph d'Arimathie et Nicodème.

La Mise au Tombeau de la Collégiale de la Ville d'Eu :

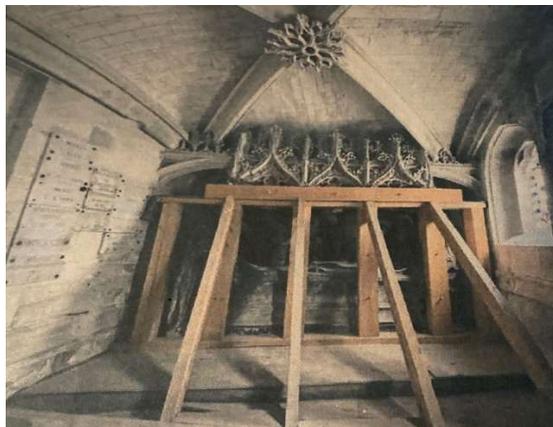
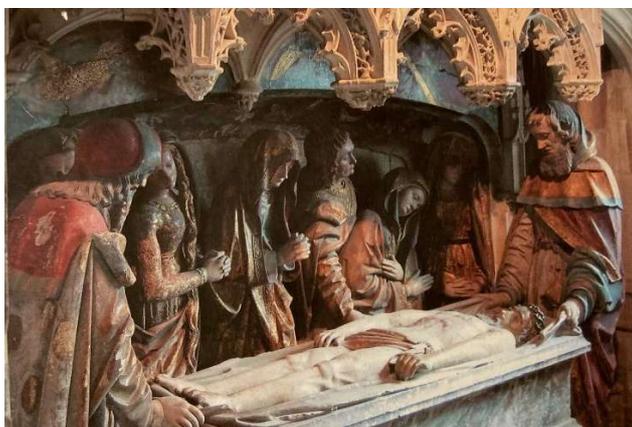
Répertoriée Monument Historique (1840)

Datée XVe XVIe siècle

En février 2005, Régis Martin ACMH a fait un devis des travaux envisagés. Ce dernier s'élève à 57000€, Coût révisé par la Ville en 2009 à 80.000€.

La rendre à nos regards, 20 ans plus tard !

Depuis 2004, la « Mise au Tombeau » de la Collégiale de Eu est sous étais



Ce qui fait l'originalité de la Mise au tombeau de Eu, c'est qu'elle est une des **rare en France** à être toujours dans son emplacement d'origine : la chapelle du St Sépulcre, chapelle rayonnante située du côté sud de la collégiale.

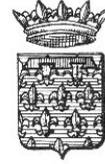


LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU

ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris



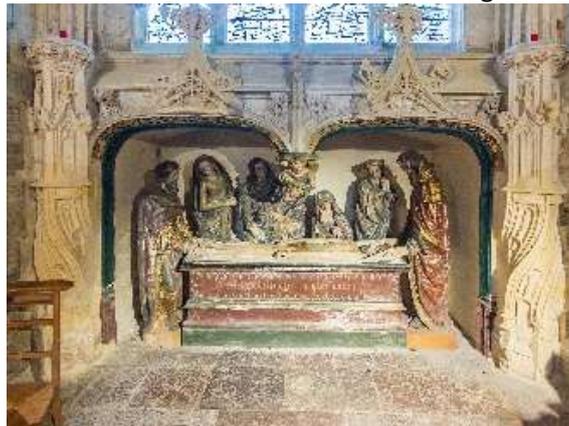
On y descend par un escalier de cinq marches, après avoir franchi une porte d'entrée dont l'accolade surmontée d'une sculpture de Dieu le Père porte l'inscription semi-brisée "Ecce locus ubi posuerunt eum", (voici le lieu où ils l'ont mis). Au-dessus de cette chapelle, se trouvait autrefois l'ancienne salle du trésor de l'Abbaye.

La mise au tombeau de Eu est reconnue comme l'une des plus belles de Normandie et peut être même de France. Composée d'un dais de pierre orné de feuillages, guirlandes... portant l'inscription : « Pour celui qui le donne, dites Ave Maria Amen » Ceci fait allusion au donateur qui, jusqu'à ce jour reste incertain (Jean de Bourgogne, comte d'Eu ou Jean de Montpelle dernier abbé régulier de l'abbaye des Moines de St Victor).

Le statuaire est un ensemble polychromé et doré. Le Christ est étendu sur un linceul soutenu par Jean d'Armathie et Nicomède. Autour du Christ s'alignent la Vierge soutenue par St Jean, les trois Marie (Marie Cléophas, Marie Salomé et Marie Madeleine) et Marthe (cet ajout est **très rare** dans les mises au tombeau connues)

Derrière les personnages, une peinture murale représentant Dieu le Père bénissant au centre, et, sur les côtés deux anges présentant les objets de la passion. Le tout accompagné d'un motif floral. Cette peinture ne serait pas de la même époque que le statuaire.

Il existe à Dieppe, dans l'église St Jacques, une mise au tombeau polychrome comprenant les huit personnages habituels qui est une copie XIX^{ème} siècle de l'ensemble situé dans la Collégiale d'Eu.



Chaque année, la collégiale Notre-Dame et St Laurent accueille à Eu près de 23.000 visiteurs qui reviendront pour admirer enfin ce qu'il n'ont pas pu voir pendant longtemps.

Éléments Contextuels sur les « Mises au Tombeau » :

La *Mise au tombeau* est un thème qui revient régulièrement et nous donne des groupes sculptés impressionnants, souvent à taille réelle. Cette scène est le dernier épisode de la Passion raconté par les Évangiles : le corps de Jésus est réclamé par Joseph d'Armathie pour l'ensevelir en urgence avant le sabbat. La mise au Tombeau du Christ est un événement relaté par les quatre évangélistes mais le récit diffère sensiblement dans l'Évangile de saint Jean.

La loi de Moïse interdisait qu'un cadavre reste exposé sans sépulture durant la nuit, surtout à la veille du Sabbat, et c'est la raison pour laquelle Joseph d'Armathie, disciple en secret du Christ, alla demander à Pilate le droit de descendre le supplicié de la croix et de l'ensevelir. Il enroula donc le corps dans un linceul et le plaça dans une tombe taillée dans le roc puis roula une pierre ronde devant l'ouverture. Comme on était à quelques heures du commencement du Sabbat, il pensait attendre la fin de celui-ci pour procéder aux rites prescrits.

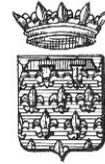


LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE LA VILLE D'EU

ASSOCIATION ÉTABLIE SUIVANT LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Hôtel de Ville - Château d'Eu
76260 EU

Fondatrice : Madame La Comtesse de Paris



Cette version de Mathieu, Marc et Luc semble plus vraisemblable que celle de Jean. Celui-ci fait intervenir Nicomède qui le rejoint, apportant un mélange de myrrhe et d'aloès d'un poids énorme de 100 livres. Ils eurent même le temps de l'entourer de bandelettes imprégnées d'aromates selon les usages et cela en moins de 3 heures.

Il peut y avoir des personnages supplémentaires mais on retrouve habituellement la même structure dans ces groupes sculptés : Jésus dans un linceul, Joseph d'Arimathie à la tête et Nicodème aux pieds ; Jean qui soutient Marie et 3 femmes : Salomé, Marie de Magdala et Marie Cléophas, les 2 dernières portant les pots pour l'embaumement. Le motif peut présenter des variantes : plus proche de la Descente de croix, avec Marie qui soutient Jésus, ou de l'ensevelissement, où les hommes tiennent ou soulèvent le suaire.

Les récits des évangélistes varient mais tous sont au moins d'accord sur la présence de femmes à la crucifixion et sur le rôle de Joseph. Les femmes présentes accompagnaient Jésus depuis la Galilée et subvenaient aux besoins de son groupe. Le nombre de femmes n'est pas défini, de 2 à 5 ou 6 : en plus de Marie, sa mère, on parle notamment de Marie de Magdala, Marie Cléophas et Salomé. Jean parle de la mère de Jésus et de « l'autre Marie » au pied de la croix, ce n'est pas très précis.

Marie de Magdala (Marie Madeleine) avait déjà oint Jésus lors d'une réception et ira au Sépulcre pour l'embaumement le lendemain du sabbat, c'est la première à découvrir le tombeau vide et à voir Jésus ressuscité. Elle est assimilée, peut-être à tort, à la pécheresse qui avait versé du parfum sur les pieds de Jésus ; d'autres versions penchent plutôt pour Marie de Béthanie, la sœur de Marthe et Lazare.

Salomé est la « mère des fils de Zébédée » (Jacques le Mineur et Joset [Joseph]) et Marie Cléophas est la mère de Jacques le Majeur (celui de Compostelle), elle accompagne sans doute Marie Madeleine au Sépulcre pour l'embaumement. On ne sait pas si elle est liée à Cléophas (Clopas) qui rencontre Jésus à Emmaüs.

Le rôle de Joseph d'Arimathie est reconnu : il demande le corps de Jésus à Pilate, procède peut-être lui-même à la descente de croix et met le corps dans une tombe neuve, sans doute la sienne. Il est accompagné de Nicodème, dignitaire juif. On parle beaucoup de leur rôle dans l'apocryphe *Actes de Pilate* : Joseph est enfermé par les autorités religieuses juives mais il est délivré miraculeusement et voit Jésus ressuscité. Il est défendu par Nicodème qui avait déjà pris le parti de Jésus contre le reste du Sanhédrin. Le rôle de Joseph est aussi magnifié par la littérature puisqu'il est à l'origine du mythe du Graal.

Il n'y avait pas d'apôtres au pied de la croix, à part Jean qui revendique une présence non confirmée par les autres textes mais entérinée par la tradition.

A l'arrière-plan se tient Marie, épouse de Cléophas, une proche parente de la Vierge et mère des 3 apôtres. Marie Salomé, femme de Zébédée, demi-sœur de Marie, mère des apôtres de Jacques et Jean, essuie-t-elle aussi ses larmes, c'est pourquoi ces deux femmes sont parfois assimilées à des pleureuses professionnelles. Marie-Madeleine est reconnaissable au pot d'aromates qu'elle porte et avec lesquels elle avait essuyé les pieds de Jésus l'implorant de lui pardonner sa vie de pécheresse.